



**Objet : préavis de grève pour le JEUDI 5 DECEMBRE 2019**

**à Monsieur Serge DESCOUT, Président du Conseil Départemental de l'Indre,**

Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 5 décembre 2019 au 5 janvier 2020

**Depuis déjà de longs mois, les sujets de désaccord s'accumulent dans la Fonction publique et constituent un lourd contentieux.**

Il en est ainsi, notamment, du gel continu de la valeur du point d'indice qui entraîne des pertes de pouvoir d'achat d'une ampleur inédite, de la restauration du jour de carence disposition injuste et inefficace, des nouvelles suppressions d'emplois alors qu'il est nécessaire et urgent de procéder à de nombreuses créations, des restructurations remettant en cause l'exercice des missions publiques et de la loi dite de transformation de la Fonction publique qui est clairement une attaque en règle contre la Statut Général.

**S'ajoute à ce noir tableau, la contre-réforme systémique des retraites** portée par le Président de la République et le Haut Commissaire. Ce projet, dangereux pour tous les salariés, s'avérerait une catastrophe pour les fonctionnaires et leur régime spécial en diminuant leurs droits et le

niveau de leurs pensions de manière inquiétante. En outre, hautement régressive pour les métiers pénibles, discriminante pour les femmes, cette retraite universelle par points remettra encore davantage en cause la Fonction publique de carrière.

**Apporter les nécessaires améliorations aux systèmes actuels passe par le retrait de ce projet nocif.**

Le refus du gouvernement d'entendre – et, a fortiori, de prendre en compte – la moindre revendication légitime et, au-delà, les dénis répétés de la démocratie sociale, rendent indispensables l'élévation du rapport de forces et son inscription dans la durée.

**De plus les agents titulaires et contractuels du Conseil départemental de l'Indre subissent une double peine en ayant une reconnaissance et des droits sociaux d'un bas niveau inégalé dans l'hexagone.** C'est pourquoi, ils demandent des créations d'emplois nécessaires, la reconnaissance des qualifications avec une augmentation des promotions et du Régime Indemnitaire, le développement de l'action sociale et l'amélioration de leur conditions de travail...

**La CGT du Conseil départemental de l'Indre demeure déterminée à combattre les politiques antisociales et autoritaires et appelle l'ensemble des agents titulaires et non titulaires (y compris les Assistantes Familiales) à se mettre en grève à compter du 5 décembre prochain pour porter leurs revendications et prendre des décisions d'action.**

Le syndicat CGT du Conseil départemental de l'Indre dépose des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées suivantes : 5 décembre 2019, 6 décembre 2019, 7 décembre 2019, 8 décembre 2019, 9 décembre 2019, 10 décembre 2019, 11 décembre 2019, 12 décembre 2019, 13 décembre 2019, 14 décembre 2019, 15 décembre 2019, 16 décembre 2019, 17 décembre 2019, 18 décembre 2019, 19 décembre 2019, 20 décembre 2019, 21 décembre 2019, 22 décembre 2019, 23 décembre 2019, 24 décembre 2019, 25 décembre 2019, 26 décembre 2019, 27 décembre 2019, 28 décembre 2019, 29 décembre 2019, 30 décembre 2019, 31 décembre 2019, 1er janvier 2020, 2 janvier 2020, 3 janvier 2020, 4 janvier 2020 et 5 janvier 2020.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

**Pour la CGT du Conseil Départemental de l'Indre,**

**Dominique BOUÉ**